

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 38 (2008)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Info Seniors

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Organiser ses propres obsèques

De nombreuses personnes souscrivent un contrat de prévoyance funéraire pour soulager leurs proches des démarches administratives et des charges financières. Mais en quoi consiste cette démarche ?

Il est rassurant de savoir qu'on a pris des dispositions à temps afin de soulager ses proches lorsqu'ils devront faire face à

survenu le douloureux temps de la séparation. En effet, lorsque le deuil survient, le conjoint survivant ou la famille doi-

ciété vaudoise de crémation, association à but non lucratif fondée en 1890, il est possible de souscrire à tout âge un contrat d'obsèques. En s'acquittant d'un montant approprié, le souscripteur peut ainsi décharger ses proches de nombreux tracas matériels qui pourraient alourdir leur situation de deuil. En versant une finance unique qui s'échelonne entre 1290 francs et 1790 francs selon l'âge, la Société vaudoise de crémation prend en charge le moment venu, un certain nombre de prestations. Dans les autres cantons, des organisations simi-

laires ou des entreprises privées proposent des formules de prévoyance funéraire, dont le but est identique. ■

«L'organisation anticipée des obsèques permet de décharger les proches de nombreux tracas.»

l'adversité d'un décès. L'organisation anticipée des obsèques est certes un sujet difficile à aborder. Toutefois, il est possible de conduire cette réflexion de façon sereine et lucide, en ayant à l'esprit l'intention de décharger ses proches de nombreux tracas une fois

vent souvent entreprendre de nombreuses démarches administratives, éprouver de lourdes hésitations au sujet de ce que la personne défunte aurait souhaité pour ses obsèques et assumer des charges financières qui peuvent être importantes. A l'exemple de ce que propose la So-

## Info seniors

0848 813 813

du lundi au vendredi

Vaud: de 8 h 15 à 12 h  
et de 14 h à 17 h

Genève: de 8 h 30 à 12 h  
Fribourg, Jura, Neuchâtel,  
Valais, voir adresses p. 35.  
Egalement Générations,  
rue des Fontenailles 16,  
1007 Lausanne

## Société vaudoise de crémation Prestations assurées

- accomplissement auprès des pouvoirs publics des formalités et démarches prévues en cas de décès (Etat civil et contrôle des habitants communal; à noter que l'Etat civil informe du décès l'institution AVS et l'administration fiscale);
- fourniture d'un cercueil d'incinération, avec une décoration intérieure simple;
- organisation du convoi funèbre dans les limites du territoire cantonal;
- garde des cendres pendant un mois;
- taxes d'incinération, de conciergerie et d'organiste au crématoire.

A noter que les proches du défunt peuvent choisir leur entreprise de pompes funèbres parmi celles qui ont passé une convention avec la société de crémation.

## Adresses utiles

- **Vaud:** Société vaudoise de crémation, rue Caroline 1, 1003 Lausanne, tél. 021 312 24 33 (le matin)
- **Genève:** Service des pompes funèbres et cimetières, 4, rue du Vieux-Marché, 1207 Genève, tél. 022 418 60 00.
- **Neuchâtel:** Société de crémation Neuchâtel, rue de la Serre 11, 2000 Neuchâtel, tél. 032 721 13 85. La Chaux-de-Fonds: Ville de La Chaux-de-Fonds, Cimetière et centre funéraire, rue de la Carrière 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 16 21.
- **Valais:** Office des inhumations Ville de Sion, 1950 Sion, tél. 027 324 17 60.
- **Azur Prévoyance Funéraire SA** (Genève – Neuchâtel – Fribourg), 79, route de Saint-Georges, 1213 Petit-Lancy, tél. 022 342 66 22.